

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 617 22/06/1951

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
22 juin 1951

Numéro JO  
n° 8 du 01/08/1951

Date du numéro  
1 août 1951

### TEXTE INTÉGRAL

Pour compter du 1er juillet 1951, le salaire mensuel de M. Faraoni (Alfredo), chef d'atelier auxiliaire, en service au Cercle de Djibouti, est porté de 31.250 fr. à 35.000 fr..